



L'ACTUALITÉ

LA CAPEB VALORISE L'EXPERTISE DES ARTISANS DU BÂTIMENT SUR LE SALON DU PATRIMOINE

Un stand animé et moderne et la présence d'artisans du patrimoine nombreux et dynamiques ont marqué le retour de la CAPEB sur le Salon International du Patrimoine culturel.

La semaine dernière se tenait au Carrousel du Louvre le Salon International du Patrimoine culturel. La CAPEB avait cessé d'y participer depuis une dizaine d'années et y faisait son grand retour pour promouvoir les artisans du patrimoine, leur expertise, leurs savoir-faire et leur rôle essentiel dans la vitalité de nos territoires.

Nous avons souhaité immerger le visiteur dans un chantier de restauration et, puisque le thème du salon 2024 portait sur le patrimoine de l'eau, nous avons filmé la restauration d'une roue à aubes en cours de réalisation par notre adhérent charpentier spécialisé dans la restauration des moulins, Thierry Croix, installé en Maine-et-Loire et que nous remercions pour son aide précieuse. Cette grande fresque animée courait sur l'ensemble des cloisons du stand, du sol au plafond, et nous a permis de véhiculer 4 messages essentiels.

Nous avons tout d'abord souhaité interpeller le visiteur sur l'importance de restaurer son patrimoine afin de faire prendre conscience à tous que restaurer le patrimoine bâti, c'est lui donner de la valeur, le rendre attractif, embellir

son cadre de vie, préserver l'histoire, transmettre un bien entretenu, lui donner un nouvel usage, l'adapter aux exigences de confort contemporaines, autant d'enjeux qui invitent à agir. Notre objectif était aussi de démontrer que les artisans du patrimoine sont des experts et que, confier ses travaux de restauration à un artisan du bâtiment, c'est s'assurer de confier son bien à un professionnel compétent, formé à l'histoire de l'art, apte à faire une lecture avisée du bâti et donc un diagnostic pertinent, qui maîtrise les techniques ancestrales, connaît les particularités locales et privilégie les éco-matériaux - souvent locaux - tout en intégrant l'innovation pour une restauration réussie et sur mesure. Nous avons évidemment valorisé le CIP Patrimoine, carte d'identité de l'entreprise et de son savoir-faire avec ses références de chantiers qui prouvent sa capacité à intervenir à bon escient et à réaliser des restaurations de qualité respectueuses des spécificités du bâti ancien. Enfin, notre discours visait également à faire savoir aux visiteurs que les artisans du patrimoine peuvent aussi les orienter vers les partenaires et organismes en mesure

de soutenir leurs projets de restauration, notamment en termes financiers.

Tous ces messages ont été véhiculés pendant les 4 jours du salon mais également à l'occasion des prises de parole politique de la CAPEB, notamment sur [le plateau télé de la revue ATRIUM](#) mais aussi lors de l'inauguration du salon. Le Président du groupe patrimoine des Pays de la Loire Étienne Cottenceau a ainsi accueilli le Président de la Fondation du Patrimoine Stéphane Bern, la Ministre de la Culture Rachida Dati, la première dame Brigitte Macron et plusieurs parlementaires. Le Président de la CAPEB Île-de-France Antony Hadjipanayoutou était présent pour couper le ruban inaugural du salon.



(Suite p. 4)

SOCIAL

SÉCURITÉ : LA PERCEPTION DES RISQUES NE SUFFIT PAS À PRÉVENIR LES ACCIDENTS

L'IRIS-ST, en partenariat avec la CAPEB, la CNATP et l'OPPBTB, a mené une enquête nationale en vue de mieux connaître les perceptions, les pratiques et les attentes des entreprises artisanales du bâtiment vis à vis du risque de chute de hauteur.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de l'OPPBTB sur les chutes de hauteur qui restent la première cause d'accidents mortels sur les chantiers (hors risque routier et malaises).

Près de la moitié des professionnels qui ont répondu à cette enquête ont déjà subi ou vu un collègue victime d'une chute de hauteur. Pour autant, ils ne sont que 27 % à ne jamais s'exposer sans équipement de sécurité, même en cas d'urgence, d'imprévu ou de retards. L'enquête révèle aussi que la perception de ces risques est variable selon le type de chantier. Autrement dit, la plupart des professionnels ont bien conscience des risques qu'ils prennent ou qu'ils font prendre à leurs salariés mais tous ne franchissent pas l'étape suivante qui est de prévoir les équipements individuels et collectifs pour prévenir ces risques.

Les chefs d'entreprise interrogés expriment le besoin d'être mieux informés, notamment sur les aides disponibles à l'achat de ces équipements. Ils sont demandeurs d'un accompagnement

terrain plus complet, y compris avec des kits de communication par métier et des vidéos pour les aider à sensibiliser leurs salariés.

Cette enquête invite à poursuivre les actions de sensibilisation des entreprises artisanales du bâtiment, notamment sur l'importance de privilégier l'achat d'équipement de protection collective plutôt qu'individuelle, ces achats étant davantage délaissés du fait de leur coût.

Il faut aussi mieux accompagner les entreprises dans leur suivi car si la moitié des chefs d'entreprise qui ont répondu à l'enquête dit réaliser régulièrement des vérifications de conformité de leurs équipements, seulement 40 % consignent ces vérifications par écrit. Or, la traçabilité est un élément essentiel que des outils facilitent aujourd'hui, telles les trames de vérification proposées par l'IRIS-ST et l'application Check Chantier. Enfin, il apparaît clairement qu'un effort doit être fait sur la diffusion des outils de sensibilisation existants, utilisés aujourd'hui par seulement un quart des répondants.

DES CHEFS D'ENTREPRISE ONT PARFAITEMENT CONSCIENCE QUE LES CHUTES DE HAUTEUR NE SONT PAS DUES À LA MALCHANCE MAIS PLUTÔT AU MANQUE DE CONDITION PHYSIQUE OU D'EXPÉRIENCE



[Voir ici le rapport final de l'étude.](#)

LOBBYING

→ LE SÉNAT ADOPTE LE PROJET DE LOI SIMPLIFICATION

Alors que le Premier ministre avait promis de rouvrir le chantier de la simplification lors de son discours de politique générale, le Sénat a pris les devants en adoptant en première lecture le "Projet de loi de simplification de la vie économique" qui avait été suspendu à la suite de la dissolution.



C'est Guillaume Kasbarian, Ministre en charge de la Fonction publique et de la Simplification qui se charge désormais du texte. Il a indiqué que le gouvernement mettra rapidement le texte à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale.

On rappellera ici que la CAPEB et son Réseau s'était beaucoup investis dans la préparation de ce projet de loi, notamment pour obtenir la suppression des CERFA nécessaires à l'application des taux réduits de TVA à 5,5 % et à 10 %. Nous visions également la pérennisation du plafond des 100 000 euros de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés publics de travaux.

Le texte prévoit par ailleurs la création d'un Haut Conseil à la simplification pour les entreprises réalisant un Test PME. Nous suivons évidemment le parcours parlementaire de ce projet de loi avec la plus grande attention tant il est vrai que la vie des entreprises a besoin d'être simplifiée !

ÉCONOMIE

→ LE PROGRAMME D'OPEN INNOVATION SE DÉPLOIE SUR LES ACTIONS RSE

Dans le cadre du programme d'Open Innovation que la CAPEB a mis en place avec Impulse Partner, un 4^e cycle thématique de recherche de solutions innovantes s'est engagé.

Ainsi, après avoir sélectionné des start-ups qui proposaient des solutions innovantes pour gagner du temps, d'autres pour faciliter la gestion des déchets dans les entreprises artisanales du bâtiment, d'autres encore sur les questions de santé et de sécurité, cette 4^e phase vise à opérer une sélection de solutions adaptées aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment en matière de RSE. 18 start-ups ont été identifiées, 10 ont été retenues et 6 ont été présentées le 17 octobre.

Une première start-up Cactile a présenté ses solutions pour gérer l'eau de pluie et économiser l'eau potable en utilisant les toitures et façades des bâtiments. Inspirée du cactus, sa technologie permet de collecter, stocker et redistribuer l'eau de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondations et de sécheresse.

De son côté, Enviro Plus a développé une solution de nettoyage des outils du second œuvre, basée sur une technologie zéro rejet liquide, éliminant ainsi la consommation d'eau et évitant les rejets d'effluents souillés.

Pour sa part, Coven a proposé des services dans le domaine de la prévention des risques professionnels, de la qualité et de l'environnement (sensibilisation, formations, escape game).

Puis Circouleur a proposé sa peinture fabriquée à partir de peintures recyclées avec une plus faible émission en Composants Organiques Volatiles (COV) que les peintures classiques. Ensuite, Necobac a présenté ses solutions de nettoyage écologiques pour chantiers, utilisant un matériel innovant permettant de recycler et filtrer l'eau de lavage, réduisant ainsi la pollution et les coûts tout en respectant l'environnement.

Enfin, Carbo a mis en avant ses solutions pour mesurer, réduire et compenser les émissions de carbone. Cette start-up offre des bilans carbone pour les entreprises, y compris celles du secteur du BTP, afin de les aider à comprendre et à diminuer leur empreinte écologique.



IMPULSE PARTNERS



RÉSEAU

→ LES CAPEB BUSINESS CLUBS DE LOIRE-ATLANTIQUE

La CAPEB Loire-Atlantique a décidé de lancer les CAPEB Business Clubs sur la base d'un principe simple : autour d'un lieu choisi, sont invités tous les adhérents qui sont installés alentours en vue d'échanger et de participer à un moment convivial.

Ces CAPEB Business Clubs, qui sont inclus dans la cotisation et qui n'acceptent que des professionnels du BTP, répondent à plusieurs objectifs, à commencer par créer une communauté locale qui peut se recommander si besoin (un plombier peut avoir besoin de recommander un plaquiste à son client).

Ces Clubs sont de nature à aider les artisans à sortir de leur isolement et à rencontrer des collègues pour partager le quotidien et les bonnes idées. Ce peut être particulièrement bénéfique dans les périodes difficiles où les chefs d'entreprise, surchargés ou, à l'inverse, angoissés devant un repli d'activité, ont plus que jamais besoin de soutien humain et collectif.

D'ailleurs les CAPEB Business Clubs peuvent aussi être l'occasion de faire des affaires ensemble dans une période où les carnets de commande se sont allégés.

Après un premier lancement, deux Business Clubs sont prévus d'ici la fin de l'année en Loire-Atlantique. La démarche se poursuivra dans trois autres territoires début 2025.

→ TROPHÉES DU PATRIMOINE : LES 22^{ES} EN AURA, LES 1^{ERS} EN PAYS DE LA LOIRE



Le 25 octobre, la CAPEB AURA a procédé à la remise de ses 22^{es} Trophées du Patrimoine et de l'Environnement, une cérémonie qui a accueilli 80 participants dont la députée Anne-Cécile Violland, le sénateur de la Haute-Savoie Loïc Hervé, Joël Baud-Grasset, vice-président du département de Haute-Savoie et Catherine Pacoret, conseillère déléguée au patrimoine à la Région.

On rappellera ici que ces Trophées de la CAPEB AURA permettent de récompenser chaque année les initiatives remarquables des entreprises dans 5 catégories : la transmission des savoir-faire, l'intégration des enjeux énergétiques, le respect architectural et culturel, la promotion des métiers du patrimoine, les savoir-faire traditionnels, un

prix spécial du jury étant également décerné ainsi que 2 récompenses supplémentaires offertes par le partenaire de ces Trophées, PRO BTP ([tout savoir ici](#)).

Bravo aux brillants lauréats qui honorent l'artisanat du Bâtiment de leurs talents ! De son côté, la CAPEB Pays de la Loire a prévu

d'organiser le 8 novembre prochain une soirée pour remettre ses tout premiers Trophées 100 % Pro Patrimoine sur lesquels nous reviendrons dans notre prochain numéro.

Félicitons-nous de voir les artisans rayonner et faire rayonner leurs valeurs au travers du patrimoine !

→ LES TRAVAUX DU PLAN DE TRANSFORMATION CAP CAPEB SE POURSUIVENT



Une vingtaine de chantiers est désormais terminée. Sept chantiers ont été reconfigurés ou abandonnés parce que traités dans le cadre d'autres chantiers ou bien parce qu'ils ne sont plus pertinents aujourd'hui. Quatorze chantiers sont toujours en cours. Le COPIL du 17 octobre en a fait le point.

un zoom a été fait plus particulièrement sur l'évolution du Bâtiment Artisanal qui vise notamment à clarifier le rubriquage, à aérer davantage les mises en page, à choisir un graphisme plus contemporain, à multiplier les entrées de lecture et à mettre en place de nouvelles rubriques, l'une sur les chantiers et l'autre pour valoriser des portraits d'adhérents. D'autres pages seront créées sur le patrimoine, les partenaires Béranger Développement, notamment. Parallèlement, le site internet sera refondu et rafraîchi. Il a par ailleurs été question du chantier 12 qui

visait à concerter davantage le Réseau via des outils digitaux. À ce titre, il est proposé de lancer un sondage auprès du Réseau pour vérifier si un outil de concertation serait utile sachant qu'il existe déjà l'outil CAPEB Collectif.

Un point a également été fait sur le chantier visant à revitaliser les sections professionnelles qui a donné lieu dans un premier temps à une enquête auprès d'une quinzaine d'adhérents puis d'une seconde enquête menée plus largement auprès des adhérents des CAPEB volontaires, qui a mobilisé 2717 adhérents et dont les résultats sont en cours d'analyse.

Un état des lieux du chantier de refonte de l'intranet ARTUR a ensuite été présenté. Après un audit puis la tenue de 4 ateliers avec des représentants du Copil et du Réseau, des pistes de travail ont été définies tant sur le plan technique que sur le contenu du futur intranet. Les travaux d'approfondissement se poursuivent et un appel d'offres doit être lancé en novembre sur la base d'un cahier des charges qui est en cours d'élaboration.

Enfin, le dernier focus a été fait sur le chantier visant à uniformiser l'utilisation du CRM mis à disposition par la CAPEB Nationale.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

■ PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a pu rencontrer ce mardi le nouveau Président de Groupama. Une occasion de faire le point sur le partenariat que la CAPEB a développé avec ce groupe et sur les actions qui sont conduites dans ce cadre, le livret d'accompagnement permettant aux professionnels de bien assurer leur activité photovoltaïque étant la dernière en date.

■ PARITARISME

Jean-Christophe Repon participait mardi après-midi aux négociations paritaires interprofessionnelles que les partenaires sociaux ont engagées sur l'assurance chômage. Il participait par ailleurs aux 12^{es} Rencontres des CPRIA qui se tenaient mercredi.



■ MATIGNON

Le Président de la CAPEB a rencontré mercredi M. Le Biez, Chef du Pôle environnement, énergie, transport et logement à Matignon. Beaucoup de dossiers sont en suspens depuis la dissolution et les dernières élections et en particulier la simplification de MaPrimeRénov', de l'accès au RGE avec la VAE, l'encadrement de la sous-traitance pour lutter contre les éco-délinquants, l'encouragement des GME pour permettre aux petites entreprises de

participer encore davantage aux marchés de la rénovation énergétique, etc.

■ RÉSEAU

Jean-Christophe Repon présidait le Conseil Interrégional ce 31 octobre. À cette occasion, un état des lieux des dossiers faisant l'objet d'une action syndicale et d'influence devait être fait ainsi qu'un point d'étape sur les négociations salariales, la mesure de la représentativité patronale et la convention France Travail. Le financement des CAPEB régionales était également à l'ordre du jour tout comme les actions de communication (WorldSkills, Batimat, Exposition du "Coq by CAPEB" à l'Élysée, déploiement la marque artisans du bâtiment by CAPEB). Les indicateurs clés de Maformationbâtiment et un point de situation des U2P régionales devaient conclure la journée.

MÉTIERS

→ UN WEBINAIRE SUR LA NORME RELATIVE AUX GARDE-CORPS

APAVE organise un webinaire d'information sur la parution prochaine de la norme NF P 01-012 relative à la fonction garde-corps dans les bâtiments. Ce webinaire sera animé par le Président de la Commission de normalisation AFNOR/PO1A "Garde-corps", Pierre Martin.

Le webinaire aura lieu le jeudi 7 novembre 2024 de 12h à 12h30. [Pour vous connecter, c'est ici !](#)



RÉSEAU

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA GRANDE COURONNE

Le Conseil d'Administration interdépartemental de la CAPEB Grande Couronne Île-de-France a élu à sa présidence Jean-Luc Saussois qui prend ainsi la suite de Thierry Laureau arrivé au terme de ses trois mandats.



→ UN NOUVEAU CONSEILLER PROFESSIONNEL POUR LES MÉTIERS DE LA PLÂTRERIE ET ISOLATION

Sébastien Petit, artisan plâtrier plaquiste à Saint Herblain en Loire -Atlantique, a rejoint l'équipe des conseillers professionnels des Métiers de la Plâtrerie et Isolation. Qu'il soit le bienvenu !

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Le retour de la CAPEB au Salon a mobilisé une dizaine de CAPEB départementales et membres du groupe patrimoine national. Chaque jour une démonstration ou une exposition a été proposée, suscitant la curiosité des visiteurs et les incitant à échanger avec les artisans présents. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis pour animer chaque jour le stand de la CAPEB !

Nous étions également présents dans les conférences avec une prise de parole d'Étienne Cottenceau aux côtés de l'ABF du

Maine-et-Loire Gabriel Turquet de Beauregard, l'adjointe au Maire d'Angers en charge du Plan de sauvegarde et de mise en valeur et une architecte et urbaniste en chef de l'État. Il s'agissait d'évoquer les centres anciens, leur valeur patrimoniale et leurs spécificités au regard du changement climatique ainsi que la manière de concilier la conservation des formes urbaines et des architectures ainsi que le respect des savoir-faire avec la transition écologique et énergétique et la nécessaire adaptation aux nouveaux besoins urbains.

La participation très marquée de la CAPEB sur le salon a été largement promue sur nos réseaux sociaux, notamment au travers l'interview des artisans venus faire des démonstrations et présenter le savoir-faire souvent très pointu de l'artisanat du Bâtiment et essentiel à la préservation comme à la restauration du patrimoine.

[Voir ici toute la galerie photos.](#)
[Et les 7 vidéos réalisées sur ce salon.](#)



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.apeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

